

Objectif 1.1 : Diversification de l'agriculture de montagne

Soutenir les projets de valorisation des produits agricoles par transformation

Priorité d'intervention



Action 3

Enjeux

La pérennité des exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage constitue un enjeu important pour la CCVK.

En effet, les éleveurs se trouvent actuellement dans une situation difficile suite notamment à la réorientation de la Politique Agricole Commune et à la baisse du prix du lait.

L'objectif n'est donc plus de mettre uniquement en place une filière collective de valorisation des produits agricoles, mais de prendre en compte les projets de chacun et soutenir localement les initiatives d'intérêt collectif.

Communes concernées



Mise en œuvre

Pour soutenir les projets de valorisation des produits agricoles par transformation, une réflexion globale (à l'échelle des communes de montagne de la CCVK) et une analyse fine de l'existant et des besoins constituent une étape préalable essentielle. La mise en œuvre de cet objectif comporte trois niveaux d'actions :

1. Animation et concertation

Dans un premier temps, il importe de réunir les principaux acteurs concernés (éleveurs de montagne, associations, CCVK) afin d'évaluer les projets des agriculteurs de la vallée. Cette étape pourrait être prise en charge par l'animateur Gerplan.

2. Définition des priorités

Après avoir pris en compte les besoins et projets de chacun, il s'agit d'établir un niveau de priorité des projets et d'évaluer leur faisabilité à l'échelle de la CCVK par le biais d'études afin de collecter des données techniques et surtout économiques des projets.

3. Soutiens techniques et financiers

Enfin, la CCVK avec l'aide de la Chambre d'Agriculture pourrait apporter un soutien technique (montage de dossier) et financier aux projets retenus par le groupe de travail.

Lors des réunions de concertation préalables à l'élaboration du programme d'actions du Gerplan de la CCVK, il a été mentionné un besoin pour la construction d'un local partagé de découpe de viande ou d'un abattoir mobile. Une aide à la transformation de produits est également bienvenue, qu'il s'agisse d'un financement d'une étude technique ou d'achat de matériels.

Enfin, la CCVK est prête à faciliter l'installation de jeunes agriculteurs en leur attribuant une prime (modalités, montant à définir). L'incitation et le soutien aux produits « bio » sont également recherchés et souhaités par la CCVK.

Echéancier de réalisation

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

Maîtrise d'ouvrage

CC Vallée de Kaysersberg

Coût prévisionnel

A préciser en terme d'animation et d'études

Financements possibles

Diversification des activités agricoles (Convention Massif Vosgien) :
50 % maximum pour les investissements liés à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits non dominants sur le Massif Vosgien

Communauté de Communes : à définir

Partenaires techniques

- Chambre d'agriculture 68
- Agriculteurs
- OPABA

Retours d'expériences

CETA (Centre d'Etude Technique Agricole)

Fréquence de l'action

Ponctuelle	Annuelle
------------	----------

ORIENTATION 1 : GARDER UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE VIVANTE ET DURABLE